

Ce formulaire s'adresse à un particulier, à une société de personne, à une société ou à tout autre entité qui agit en tant que fournisseur du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières et qui désire que le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières verse directement dans son compte bancaire les sommes qui lui sont dues et payables en vertu du contrat.

Section 1 - Type de demande

Si vous désirez annuler votre inscription au dépôt direct ou effectuer des changements relatifs à votre compte ou votre institution financière, vous devez remplir un nouvel exemplaire de ce formulaire.

☐ Nouvelle demande
☐ Modification des renseignements
☐ Arrêt du dépôt direct

Joindre un spécimen de chèque avec la mention "ANNULÉ"

Section 2 - Identification du fournisseur (en lettres moulées)

NEQ	Nom de l'entreprise		
Adresse		Bureau	Case ou Succ. Postale
Ville		Code postal	Téléphone
Courriel pour les avis de paiement			

Section 3 - Institution financière

Nom de l'institution financière		
Adresse		Code postal
Numéro de l'institution	Numéro de la succursale	Numéro de compte

Section 4 - Autorisation

IMPORTANT: Retournez ce formulaire avec un spécimen de chèque portant la mention "ANNULÉ" à l'adresse suivante: Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec), J3B 6N3. Vous pouvez retourner le formulaire par télécopieur au 450 359-4623 ou par courriel à l'adresse capmtelectronique@cssdhr.gouv.qc.ca

Cette demande doit être signée par le propriétaire de l'entreprise ou, dans le cas d'une société de personne, par un associé ou encore, dans le cas d'un organisme ou d'une société, par le président, le vice-président, le secrétaire ou le trésorier.

Modification des informations relatives à l'adhésion

Il incombe au particulier, à la société de personnes ou à la personne morale de faire connaître au CSSDHR toute modification aux informations de la section 3 en remplissant à nouveau une formule d'adhésion ou en lui faisant parvenir un nouveau spécimen de chèque sur lequel il indiquera "ANNULÉ". Un délai raisonnable doit être alloué pour toute modification avant qu'elle ne soit effective, c'est pourquoi vous ne devez jamais fermer un compte sans vous être assuré que votre prochain dépôt soit bien effectué dans votre nouveau compte.

J'atteste que les renseignements contenus dans ce document sont complets et exacts. Le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières décline toute responsabilité et ne pourra être tenue responsable des erreurs commises dans les paiements TEF qui découlent de renseignements inexacts ou incomplets fournis dans le présent formulaire.

Nom du demandeur ou de la personne dûment autorisée le cas échéant (en majuscule)

Signature du demandeur ou de la personne dûment autorisée le cas échéant

Date

RÉSERVÉ AU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES				
No. Fourn	Approuvé par	Date	Traité par	Date